

Philosophie

Cours mensuels

Animé par **Cloe BUTTOUDIN**

Enseignante, collaboratrice dans les revues spécialisées, animatrice d'ateliers de philosophie pour enfants. Titulaire d'une licence en socio-anthropologie et d'un master en philosophie, Cloé Buttoudin a travaillé sur la question carcérale, et plus particulièrement sur le système de prison ouverte sur lequel a porté son mémoire de master. Elle est actuellement professeur à domicile en sciences humaines, professeur de philosophie à La Petite Université de Chamonix et animatrice d'ateliers de philosophie pour enfants. Elle continue en parallèle ses recherches sur le système carcéral en lien avec l'association "Le Génépi".

De 10h à 12h00 les mardis:

8 oct, 12 nov,

7 janv, 11 fev, 17 mars,

7 avril, 12 mai, 9 juin

Salle de la **Résistance**, 7 rue de la Providence, Annecy

Thème de l'année: Droit et Justice- Philosophie politique

8 oct -cours 1: Lorsque nous jugeons qu'une personne est coupable, cruelle ou courageuse, qu'une action est louable ou punissable, sur quoi repose notre jugement ? L'idée de justice implique la mise en œuvre d'un jugement moral, or ce dernier est lié à la distinction que nous faisons entre le bien et le mal. Mais qu'est-ce qui nous permet de distinguer le bien du mal ? La connaissance du bien et du mal est-elle saisie par une intuition immédiate, ou bien par des raisonnements réfléchis et construits ? Notre jugement est-il fondé sur les conséquences de l'acte ou sur les motivations qui ont poussés l'individu à agir ? Ces questionnements nous pousseront à évaluer si un jugement peut avoir une portée universelle ou bien s'il est toujours relatif au contexte culturel où il est prononcé .

12 nov-cours 2: Ces différentes manières de considérer les fondements du jugement donnent lieu à différentes théories de la justice, dont les principales sont le libéralisme, le libertarianisme, le marxisme, l'anarchisme, l'utilitarisme et le communautarisme .

7 jan -cours 3: La forme et le sens des droits juridiques sont directement liés aux choix de ces théories de justice. Pourtant, certains droits, comme les droits de l'Homme, sont dit « naturels », c'est à dire universels et inaliénables. En quel sens des droits choisis et définis par une assemblée d'hommes peuvent-ils être

Philosophie

17 mars-cours 5: Ces critiques modernes de la théorie du droit naturel ont participé au développement d'une approche du droit plus scientifique, désireuse de s'émanciper de la morale et de la métaphysique. Mais peut-on étudier scientifiquement les règles de droit, indépendamment de la morale ou des valeurs sociales ?

Cette conception scientifique est fondée sur l'idée de positivisme juridique, donnant lieu à différentes conceptions de la science du droit, identifiant tantôt le droit à un ensemble de faits, tantôt à un système hiérarchisé de normes .

7 avril-cours 6: Depuis la Seconde Guerre Mondiale, des critiques ont été adressées au positivisme juridique, invitant à renouer avec l'idée d'un droit supralégal, d'un fondement moral du droit ou d'une moralité inhérente au droit positif .

12 mai-cours 7: L'avant dernier cours sera consacré à l'examen plus spécialisé de la peine pénale. Nous tenterons de comprendre quel est l'objectif de la peine pénale (venger, punir, pardonner, rééduquer ?) et si la prison est le meilleur moyen de parvenir à cet objectif .

9 juin-cours 8: Nous finirons l'année sur un débat : à quelles conditions sommes-nous tenus d'obéir à un ordre ? Doit-on, lorsque l'application des règles socialement légitimes a des conséquences immorales, suspendre cette application au nom de principes supérieurs ?

Déroulement du cours : les 20-30 premières minutes du cours seront consacrés à un questionnement collectif (ou mini-débat) sur une question introduisant le thème du jour. L'heure restante consistera en un cours magistral où toute intervention ou questions seront les bienvenues. En cas d'un désir commun à la classe, nous n'excluons pas la possibilité de modifier légèrement le programme (par exemple pour approfondir un thème).